

# pour les vacanciers handicapés

## A Cuers, un village vacances entièrement accessible

**E**crasé sous la chaleur, le village vacances Lou Bastidou semble encore endormi en ce milieu de matinée. Le calme règne autour des six gîtes familiaux et de la résidence prévue pour accueillir des groupes jusqu'à dix-neuf personnes. Des hébergements à l'accueil, en passant par la piscine, le centre est entièrement accessible aux personnes handicapées en fauteuil roulant.

Ouvert en 2004, le village est géré par l'association Le Bastidon de Lucie, créée par Isabelle et Luigi Quarta. Parents d'une enfant handicapée, ils ont régulièrement rencontré des difficultés pour partir en vacances. « Lucie a été notre moteur, raconte sa mère. C'est ce qui nous a motivés. Rien n'est plus désespérant que d'arriver dans un endroit présenté comme accessible et qui ne l'est pas... L'idée, c'était donc de créer un centre de vacances ouvert à tous, valides et non valides. Le Var paraissait un endroit idéal! »

### « Ça a marché tout de suite »

Le projet a vu le jour avec l'aide initiale de la commune de Cuers et de l'Association des paralysés de France, rejoints par de nombreux partenaires privés et publics. « Ça a marché tout de suite. Les gens reviennent d'une année sur l'autre. On leur propose des activités pour tous, valides ou pas. On a beaucoup travaillé sur la notion de vacances familiales. C'est important pour les fratries, par exemple, de pouvoir faire des choses ensem-



**Le centre de vacances Lou Bastidou propose un système de mise à l'eau pour les personnes handicapées motrices qui peuvent ainsi profiter de la piscine.**  
(Photo Christian Talon)

ble. » Comme dans n'importe quel centre de vacances, les cours d'aquagym, les ateliers d'art plastiques ou les sorties rythment la semaine. La différence, c'est que tout le monde peut en profiter.

### De plus en plus d'adresses

D'une année sur l'autre, Lou Bastidou a de plus en plus d'adresses à proposer à ses clients. « Il y a des initiatives comme celle du comité départemental du tourisme. Le label est un bon outil de communication.

C'est une garantie pour les vacanciers. Les choses bougent, on sent une réelle volonté de proposer un accueil adapté et de qualité. » Voilà pour les points positifs. Le revers de la médaille, c'est que les initiatives sont encore trop peu nombreuses. « Partir reste difficile quand on a un handicap. » Ce n'est pas seulement la professionnelle qui parle, c'est aussi la mère. « Peut-être qu'en vivant sur un site adapté, on a un plus haut niveau d'exigence! »

C. M.

## Nouveaux ou habitués, ils sont conquis

### Patrick Aubert : « Pour partir, c'est compliqué! »

Ce n'est pas la première fois que Patrick Aubert passe ses vacances dans le Var. Domicilié dans la région parisienne, il a posé ses valises à Lou Bastidou cette année, pour la première fois. « J'ai une sclérose en plaques, explique-t-il, et depuis un an, je suis en fauteuil roulant. Pour partir, c'est compliqué! Souvent, ce n'est pas évident d'avoir les bons renseignements. Alors je suis passé par mon comité d'entreprise à EDF-GDF. » Une aide précieuse... « On ne peut pas toujours se fier aux logos. J'ai l'habitude de téléphoner avant d'aller quelque part mais parfois, les gens oublient une marche... J'ai quand même l'impression qu'il y a de plus en plus d'endroits accessibles. Les choses se sont bien améliorées. »

### Christian et Sabine : « Ici, tout est accessible »

Dans le même village vacances, Christian Lecat vient d'accompagner sa fille Sabine à la piscine. « C'est génial, dans l'eau, avec une frite, elle est indépendante. Et ici, l'accès à l'eau est super facile! » Du coup, Christian et sa compagne Léna avouent qu'ils ne cherchent même plus à partir ailleurs. « Ici, tout est accessible. Sabine vit dans un centre à Gonfaron et elle vient aussi en

groupe. Nous, on habite Marseille. On a pris l'habitude de séjourner ici avec elle. »

### Denis et Cyril : des vacances plus faciles à organiser

Denis Secco et son fils Cyril, qui est myopathe, ont découvert Lou Bastidou l'an dernier. C'est une association suisse – l'équivalent de l'Association française contre les myopathies – qui leur a indiqué l'adresse après une mauvaise expérience en Italie. « Arrivés sur place, on s'était rendu compte que ce n'était pas vraiment accessible avec le fauteuil électrique, se souvient Denis. On a essayé, trois ou quatre jours, et puis on a laissé tomber et nous sommes rentrés chez nous. » Pour Denis et Cyril, c'est donc le second séjour à Cuers. « On ne s'est pas posé la question d'aller ailleurs... C'est si facile ici. Ce qu'on apprécie aussi, c'est qu'Isabelle a plein d'adresses, des restos où nous sommes bien accueillis, des activités. Le village vacances n'est pas médicalisé mais deux mois avant, on me fournit une liste de professionnels et je peux caler les rendez-vous avec le kiné avant même le départ. » Et l'an prochain? « On reviendra à Lou Bastidou, confirme Denis. Je vais réserver dès cette semaine! »



# Le Var de plus en plus accueillant

**TOURISME** Dans le département, le nombre de sites labellisés « tourisme et handicap » ou en passe de l'être a quintuplé en deux ans. L'accessibilité est devenue une priorité

D'abord trouver un hébergement dans une région sympa, au soleil par exemple. Partir et visiter des sites magnifiques. Déguster une ou deux activités originales pour en profiter en famille ou avec des copains. Caler un ou deux restos dans la semaine pour découvrir les spécialités locales ou simplement sortir boire un verre, après une journée à la plage. La recette des vacances... Pas facile à réaliser, voire très compliquée dès lors qu'on est handicapé.

## Une politique volontariste

Il y a encore deux ans, le Var ne comptait que huit sites labellisés « tourisme et handicap »<sup>(1)</sup>, garantissant l'accès aux personnes suivant leur handicap visuel, auditif, moteur ou mental.

Aujourd'hui, 26 établissements détiennent ce label national; une quinzaine d'autres attendent leur validation. Il y a deux ans, ils n'étaient que huit.

Ce progrès, notable mais insuffisant, découle d'une politique volontariste engagée dès 2003 par le conseil régional. Elle est aujourd'hui relayée par le comité régional et les comités départementaux du tourisme, dont celui du Var, ainsi que les conseils généraux. Ces partenaires ont multiplié les actions en direction des professionnels pour mener à bien le contrat de développement tourisme et handicap, partie intégrante du schéma régional de développement du tourisme 2006-2010 voté par le conseil régional.



**A Cuers, le centre de vacances Le Bastidou, aidé par le comité départemental du tourisme, a misé sur des activités accessibles à tous (lire en page suivante).**

(Photo Christian Talon)

Sensibilisation et information, aides et conseils aux professionnels qui souhaitent se lancer : en quelques années, les résultats sont là, significatifs et encourageants. De 26 sites labellisés en 2003, la région Paca est passée à 184, et 200 autres viendront allonger la liste d'ici la fin de l'année.

## Aider les pros

Plus récemment, avec une progression de 225 % entre 2006 et 2007 selon l'Association tourisme et handicap, la région Paca, qui était plutôt à la traîne,

joue désormais les élèves modèles. Le Var suit cette lancée.

Lorsqu'un professionnel envisage d'obtenir un ou plusieurs des quatre labels garantissant l'accès aux vacanciers handicapés, il lui suffit d'entrer en contact avec le comité départemental du tourisme. Après une prévisite en présence d'un responsable d'une association représentant les handicapés, des conseils techniques précis et chiffrés lui sont adressés. S'il choisit de s'engager dans la démarche, il bénéficie également du soutien financier de la Région, qui sub-

ventionne les travaux. Le comité départemental du tourisme décide ensuite de l'attribution du label, validé en dernier ressort par l'Association tourisme et handicap, habilitée par le ministère du Tourisme.

## Une offre cohérente

Dans le Var plus particulièrement, le CDT et le conseil général ont d'abord travaillé sur la notion de territoires. « Il ne suffit pas de proposer un héber-

gement, indique Jean-Pierre Serra, président du CDT du tourisme du Var. Pour passer de bonnes vacances, il faut aussi des activités, des restaurants. On travaille donc la cohérence au niveau des territoires, pour proposer une offre complète. »

Le Var a aussi l'ambition de labelliser des services à la personne mobilisés dans un cadre touristique. « Une famille qui vient en vacances chez nous peut avoir besoin de faire garder un enfant, handicapé ou pas. Un adulte en fauteuil peut avoir besoin d'une aide ménagère sur son lieu de vacances. On travaille là-dessus », poursuit Jean-Pierre Serra. « L'accueil des touristes en situation de handicap, c'est un secteur très porteur. On sollicite les pros sur la base du volontariat. Mais on leur fait bien comprendre que c'est aussi leur intérêt, d'autant plus que la loi de 2005 oblige tous les établissements recevant du public à se rendre accessibles aux personnes handicapées d'ici à 2015. Autant profiter des aides mises en place au niveau régional et départemental. Ce n'est pas forcément un investissement lourds. Parfois, c'est juste un peu de bon sens. Pour un public malvoyant par exemple, il faut prévoir une carte en gros caractère. C'est un confort pour tous les clients, surtout passé un certain âge! Le plan incliné pour les fauteuils roulants est aussi apprécié par les familles qui arrivent avec une poussette. » L'accessibilité, c'est souvent un confort supplémentaire pour tous.

**CAROLINE MARTINAT**

1. Le label « tourisme et handicap » garantit un accueil de qualité, du confort, un accès à l'information culturelle et une autonomie réelle dans les déplacements.

**Christian Masuit (La Crau) : « De petites choses pas compliquées »**

**SUIVEZ LE GUIDE**